

Procès-Verbal du Conseil Municipal Du 4 novembre 2024

Séance du 4 novembre 2024 - Ouverture de séance à 20h40.

Étaient présents : Martine BESSIERE (Président), Pierre BOULDOIRES, Laurence LAURENT, Frédéric BECAMEL, Pierre VAYSSADE, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Sébastien LAURENT, Christiane LUTRAND, Martine BATUT.

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : Christophe CLAMENS.

1°) Lecture du procès-verbal de la séance du 30/09/2024 :

Approbation.

2°) Délibération pour un projet de convention avec le CDG 12 en vue d'un accompagnement pour la retraite et l'invalidité de la CNRACL (renouvellement) :

Approbation.

3°) Délibération portant validation des nouveaux statuts de la communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène (changement d'adresse du siège social et lecture des compétences):

Approbation.

4°) Délibération approuvant le nouveau plan de financement du projet de rénovation de l'éclairage public, et demande d'un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène:

Approbation à l'unanimité.

5°) Délibération portant modification de la délibération 2024.28 portant attribution des terres agricoles de la section de Curières et de l'Ancienne Commune de Curières en application de l'article L.2411-10 du Code général des collectivités territoriales, suite au départ à la retraite d'un exploitant (erreur matérielle dans le corps de texte) :

Approbation à l'unanimité.

6°) Questions diverses :

- ❖ **Délibération portant recrutement d'un vacataire pour assurer le suivi des locations de la salle des fêtes.**
- ❖ Vente de terrain jardin public à M. GASC : décision du conseil municipal, le prix de 23m² est voté, tarif identique au prix du m² du lotissement.
- ❖ Renouvellement du tracteur en cours.

La séance est levée à 22h40.